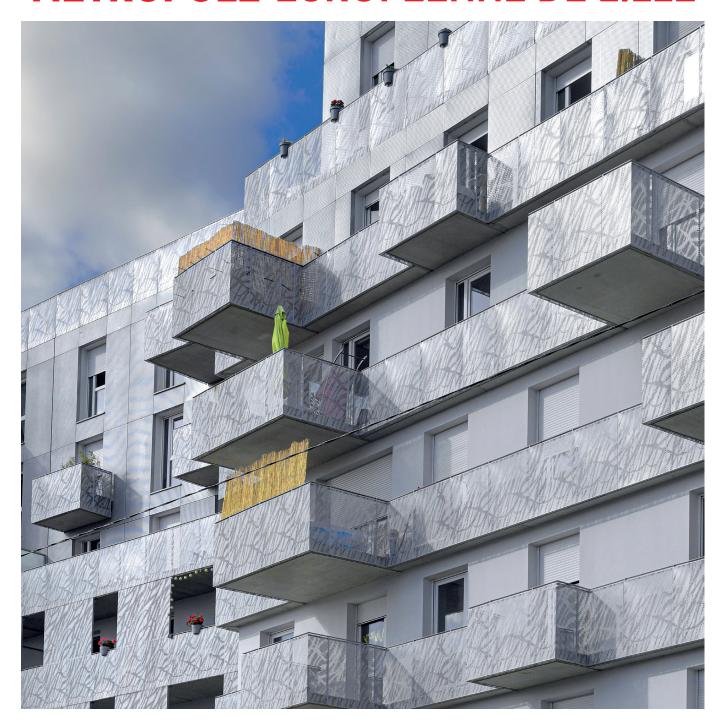
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Fonds de Solidarité Logement Des aides pour l'accès et

le maintien durable dans le logement











Le fonds de Solidarité Logement c'est le FSL

Le FSL m'aide:

- $\rightarrow \text{pour avoir un logement}$
- → pour payer mon loyer ou mes factures par exemple mes factures de gaz ou d'électricité





Le FSL m'aide pour avoir un logement

Pour avoir l'aide du FSL, il y a des règles à respecter



Je peux avoir l'aide du FSL suivant :

 \rightarrow mes ressources

mes ressources c'est mon argent



par exemple mon salaire ou mes aides

- → ma situation
 - je n'ai pas de logement



- je peux perdre mon logement
- mon logement est :
 - trop cher
 - trop petit
 - dangereux pour ma santé et ma sécurité



Je cherche un logement

Je respecte les règles du FSL



Je peux avoir un certificat de recevabilité

Le certificat de recevabilité c'est une lettre

Il est écrit sur le certificat de recevabilité :

Le FSL m'aide à payer mon 1er loyer



Le certificat de recevabilité met en confiance le propriétaire du logement pour me louer son logement

Je fais des photocopies du certificat de recevabilité



Je donne une photocopie au propriétaire du logement

À la signature de mon contrat de location, je préviens le FSL

Je cherche un logement

Je respecte les règles du FSL



Je peux avoir:

→ une aide d'installation



L'aide à l'installation c'est une aide pour payer :

- ma caution
- mon 1^{er} mois de loyer
- l'assurance de mon logement

\rightarrow une garantie de loyer

La garantie de loyer c'est une aide pour payer mon loyer en cas de difficultés



Je remplis un dossier de FSL

Le FSL m'aide pour payer mes factures, mon loyer

Je peux avoir l'aide du FSL suivant :

→ mes ressources

mes **ressources** c'est mon argent par exemple mon salaire ou mes aides



- \rightarrow ma situation :
 - Je vis dans un logement et j'ai des difficultés à payer :
 - mon loyer
 - mes factures

Je respecte les règles du FSL

Je peux faire une demande de maintien



Une demande de maintien c'est pour rester dans son logement

Je remplis un dossier FSL

J'ai besoin d'aide pour remplir mon dossier

Je vais:



→ au CCAS de ma Ville

Le CCAS c'est le Centre Communal d'Action Sociale

→ à la mairie



→ à la Maison Nord Solidarités

Je téléphone au service FSL au 03 59 50 75 48



Je peux téléphoner au service FSL :

le lundi : 9 h à 11 h / fermé l'après-midi

le mardi : 9 h à 11 h / fermé l'après-midi

le mercredi : fermé toute la journée

le jeudi : 9 h à 11 h / fermé l'après-midi

le vendredi : 9 h à 11 h / fermé l'après-midi

Retrouvez le règlement et les informations utiles en scannant ce QR code





La MEL remercie les personnes du Groupe Malécot, ESAT de Fives qui ont participé activement à sa rédaction.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies CS 70043 59040 Lille Cedex T. +33 (0)3 20 21 22 23

■lillemetropole.fr









